

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 19.12.2025
Visible par le public jusqu'au: 19.12.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000019446

Entité de publication



Commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix-Blanche 1, 1898 St-Gingolph

Demande d'autorisation de construire - Agrandissement du chalet, balcon et création d'un accès piéton, Saint-Gingolph

Titre du projet de construction

Agrandissement du chalet, balcon et création d'un accès piéton

Numéro pour consultation eConstruction

1ba949d5

Requérant(e)

Dympna Coleman

Auteur(e) de plans

Christian Voeffray

Auteur(e) de plans - Entreprise

Castor Sàrl

Parcelle

Parcelle 652, No Folio 5, Lieu-dit Vignolles

Coordonnées

1'137'600 2'551'748

Propriétaire

Dympna Coleman

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone faible densité

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier

quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix Blanche, 1898 St-Gingolph, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration de St-Gingolph, Service des constructions
Place de la Croix-Blanche 1
1898 Saint-Gingolph

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 19.01.2026